Réunion du Comité Directeur UFOLEP
du vendredi 21 mars 2025

Présents : P. Déon, J-cl Bezot, A. Venel, L. Dameron, M. et M-Cl Cellier, A. Goeffroy, V. Gerlier, D. Creux
Absent : G. Balourdet
Assiste : M. Mayenga (Délégué Départemental)

Début de la réunion à 15h30

1. Approbation du PV du 21/02/2025.

PV adopté

2. Préparation de l'AG.

- Comptes annuels 2024 (Bilan, résultat, annexe)

Adoptés en réunion du 10/03/2025.

- Rapport moral

Sera présenté par P. Déon.

- Tarifs pour 2025/2026

Reformulation concernant les frais de dossiers et appel.
Sans changement par rapport à la saison 2024/2025.

- Candidatures.

Pointage des candidatures renouvelées et des postulants au CD et dans les diverses commissions.

- Questions écrites.

Posées par le tennis de table et l'ASLO (foot).
Les réponses préparées seront données à l'AG

- Rapport d'activités

Etabli par Mervyn

- Bulletins de vote pour le CD

Mis sous enveloppes à donner avant l'AG avec le nombre de voix affecté à chaque association.

- Pot de clôture de l'AG.

Achat des boissons + plateaux préparés par l'association habituelle de Pont-Ste- Marie

3. Diana Sport Arc de Bar-sur- Aube.

Le Président par intérim remercie Mervyn et Margaux Fangeat-Lebel (UFOLEP et Ligue) pour leur implication dans la médiation mise en place suite aux différends et tensions au sein de cette association.
Concernant la qualification au National Tir à l'arc, le CD donne son accord pour que les deux concurrentes retenues puissent y participer.

Prochaine réunion du CD le vendredi 04 avril à 16h30

Fin de la réunion à 17h30